/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 94-417 du 12 Décembre 1994

chargeant Monsieur Alassane TIGRI, Ministre de la Jeunesse et des Sports de l'intérim de Madame Véronique LAWSON, Ministre de la Santé pour compter du 12 Décembre 1994.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;

VU le Décret N°94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N°94-135 du 06 Mai 1994 portant attributions de Monsieur Désiré VIEYRA, Ministre d'Etat à la Présidence de la République chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale ;

VU le Décret N°94-414 du 9 Décembre 1994 chargeant Monsieur Pierre MEVI, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation de l'intérim de Monsieur Désiré VIEYRA, Ministre d'Etat à la Présidence de la République, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale pour compter du 10 Décembre 1994.

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 12 Décembre 1994, Monsieur Alassane TIGRI, Ministre de la Jeunesse et des Sports est chargé de l'intérim du Ministre de la Santé pendant l'absence de Madame Vérononique LAWSON.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 12 Décembre 1994

Pour le Président de la République et par Délégation, le Ministre d'Etat à la Présidence de la République, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale,

Pierre MEVI

Ministre intérimaire

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 ME 4 SGG 4 MS-MJS 4 AUTRES MINISTERES 18 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-